

Le petit **CHAUDONNAIS**

*Septembre se nomme,
le mai de l'automne.*

*Octobre emmitoufflé
annonce décembre ensoleillé.*

SOCIETE DE CHASSE

Son assemblée générale se tiendra le dimanche 14 septembre à 10h00 salle de l'ancien arsenal.

COMITE DES FÊTES

* Loto le samedi 04 octobre à 20h00 à la salle des associations. Ouverture des portes à 18h30.
* Thé dansant le dimanche 05 octobre de 14h30 à 19h00 à la salle des associations animée par DUO LACROIX. Prix de l'entrée (qui comprend une pâtisserie) 13€.

* Repas Téléthon le samedi 06 décembre à 19h30 animé par Cédric SAILLARD, prix
Ces 3 manifestations se dérouleront à la salle des associations.

Réservations de préférence par SMS au 06 75 47 48 59 au 06 80 06 31 69 ou au 06 82 01 22 24

* Pièce de théâtre pour enfants « il faut sauver Noël » le dimanche 07 décembre à 16h00 à la salle des associations interprétée par la troupe « HAPPY CULTURE » Entrée gratuite. Le père Noël sera ravi après la représentation de descendre dans la salle pour faire des photos avec les enfants.



CLUB « CHAUDON LOISIRS »

* Loto le dimanche 16 novembre à 14h00 à la salle des associations. Ouverture des portes à 12h30.

* Repas de Noël préparé par Olivier Gloux et animé par Cristelle BELTRAME le samedi 20 décembre à 12h00.
Renseignements et réservations au 06.75.47.48.59 ou 06.09.39.27.47 ou 06.80.06.31.69

LES RECRE BOISSY CHAUDON



* Le samedi 29 novembre de 14h00 à 17h00 boum pour les jeunes de l'école

* Le dimanche 30 novembre de 9h00 à 17h00 bourse aux jouets

* Les vendredi en nocturne et samedi 13 décembre toute la journée, traditionnel marché de Noël.

Ces 3 manifestations se dérouleront à la salle des associations.

Renseignements au 06.49.67.15.49 ou sur la page facebook de l'association.

THEÂTRE

Les samedi 22 novembre à 20h30 et dimanche 23 novembre à 15h00 à la salle des associations,
« LES QUIPROQUOS » compagnie de Sours présentera la pièce « le choix de la date » une comédie de Jenny Grandjean. Ouverture des portes 30mn avant le début de spectacle.
Entrée 10€ pour les adultes et gratuit jusqu'à 15 ans.

A TAVOLA !

L'enseigne n'est pas encore installée mais le nouveau restaurant est ouvert depuis le 21 août
Dernier au 8 grande rue (à la place du Clos Fleuri) tous les jours midi (de 12h00 à 14h00) et soir
(de 19h00 à 22h30) sauf le dimanche. L'établissement propose de la cuisine franco-italienne
sur place mais également des pizzas à emporter.

TERRAIN DE PETANQUE

En fin d'année dernière, l'idée de refaire un terrain de pétanque en lieu et place de l'ancien est évoquée. Les employés communaux, le 1^{er} adjoint et quelques bénévoles (dont plusieurs du comité des fêtes) se sont retrouvés près de l'ancien stand de tir pour commencer l'aménagement et depuis juin dernier, le terrain est opérationnel. Il est ouvert à tous à la seule condition de respecter le règlement affiché à l'entrée et surtout pour ceux qui s'y rendent en voiture, de se stationner sur le parking de la salle.



TRAVAUX

*** Place de la croix**

Elle est à peine finie et déjà souillée par le passage des véhicules agricoles.

Le rond-point enjambé allégrement par des engins surdimensionnés vont rapidement le détériorer.

Un minimum de décence voudrait que les conducteurs responsables de ce désagrément nettoient la chaussée et le rond-point après leur passage, pour le bien et la sécurité de tous.

Il serait dommage que cet investissement important décidé par le conseil municipal pour embellir la place du village ne soit pas respecté et détérioré rapidement.

Nous allons nous rapprocher du service des routes départementales, afin de réfléchir sur une possible interdiction à tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes à l'accès à cette place.

Le fleurissement et les plantations ainsi que la pose du nouvel abris bus sont prévus à l'automne.

Tout ce nouveau périmètre aménagé est maintenant en ZONE 30 pour tous véhicules.

*** Rue des graviers**

Comme il avait été annoncé, la réfection de la 2^{ème} partie des trottoirs (de la rue saint Médard jusqu'à la sortie du village) va être réalisée en octobre prochain.

CHIENS DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre et notamment une déclaration obligatoire en mairie sous peine d'amende.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2009 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans avant le 30 septembre prochain.

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2009 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans avant le 30 décembre prochain.

Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 ZONE B

VACANCES DE LA TOUSSAINT	DU SAMEDI 18 OCTOBRE AU DIMANCHE 02 NOVEMBRE
VACANCES DE NOËL	DU SAMEDI 20 DECEMBRE AU DIMANCHE 04 JANVIER
VACANCES D'HIVER	DU SAMEDI 14 FEVRIER AU DIMANCHE 01 MARS
VACANCES DE PRINTEMPS	DU SAMEDI 11 AVRIL AU DIMANCHE 26 AVRIL
ASCENSION	DU JEUDI 14 MAI AU DIMANCHE 17 MAI
VACANCES D'ETE	SAMEDI 04 JUILLET

